

Date : 1<sup>er</sup> octobre 2009

## **Le gaz arrive bientôt sur 14 nouvelles communes du Maine et Loire !**

### **Antargaz et le SIÉML signent ce jour un contrat de concession de distribution publique de gaz sur 14 communes**

Le gaz arrive prochainement sur 14 nouvelles communes du Maine et Loire : Champigné, Châteauneuf sur Sarthe, Chartrené, Clefs, Echemiré, Fougeré, Lézigné, Morannes, Les Rosiers sur Loire, Saint Martin d'Arcé, Saint Quentin les Beaupaire, Coron, la Romagne et Toutlemonde.

Le SIÉML (Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire) a lancé la procédure d'appel à la concurrence au nom des communes et a choisi de confier les délégations de service public pour la distribution de gaz à ANTARGAZ.

Dominique TERTRAIS, Président du SIÉML et Eric DOUBLET, Directeur Commerce Vrac d'Antargaz, signent aujourd'hui, jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2009, les contrats de concession pour la distribution publique de gaz sur ces communes pour une durée de 30 ans. Cette signature a lieu en présence des Maires concernés.

---

### **Une forte volonté du Syndicat d'accroître le nombre de communes desservies en gaz sur le département**

---

L'ensemble de ces communes connaît un fort développement sur leur territoire avec la construction de plusieurs lotissements et la création des zones d'activités.

La distribution de gaz représente pour elles un grand intérêt.

Conformément à la réglementation, le Syndicat a donc fait paraître un avis de publicité pour trois délégations de service public pour la distribution de gaz. Il a attribué à ANTARGAZ, par délibération du Comité Syndical, les délégations de service public pour la distribution de gaz.

---

### **Une coordination des travaux**

---

Sur certaines communes, ANTARGAZ réalisera la pose du réseau de distribution de gaz en coordination avec l'enfouissement de réseaux par le SIÉML. Cette coordination permettra de limiter la gêne occasionnée aux riverains par ces interventions sur la voirie, mais aussi permettra l'engagement de travaux conséquents qui devraient être bénéfiques aux entreprises.

Plus de **20 km** de réseau de distribution de gaz seront posés pour permettre la desserte de 550 clients supplémentaires.

L'investissement pour ANTARGAZ s'élève à **1 615 000 €**.

**Avec l'attribution de ces 14 nouvelles communes du Maine et Loire, Antargaz alimente aujourd'hui 88 communes sous contrat de concession de délégation de service public.**

Après la Normandie, la Bretagne, le Nord, la Picardie, l'Alsace, la Dordogne, le Cher, la Nièvre, les Côtes d'Armor et les Pyrénées Atlantiques, ANTARGAZ vient compléter sa présence avec cette première implantation dans la région Maine et Loire.

La distribution publique de gaz en réseau apporte aux habitants des communes le confort du gaz, énergie propre et économique dans des communes non desservies jusqu'à présent.

**A propos d'ANTARGAZ**

ANTARGAZ est un acteur majeur de la distribution de gaz de butane et propane sur le marché français.

Depuis juillet 2003, ANTARGAZ est agréé comme Opérateur de Distribution de Gaz par le Ministère de l'Industrie : ce statut lui permet de proposer la distribution de gaz en réseau aux communes non desservies en gaz ou non inscrites au dernier plan de desserte.

Par arrêté publié le 27 juin 2009 au Journal Officiel, Antargaz est désormais autorisé à fournir du gaz naturel.

Ainsi, ANTARGAZ, déjà fournisseur de gaz propane et distributeur sur 88 communes, élargit son offre en proposant dorénavant aux clients raccordés à ses réseaux alimentés en gaz naturel, la fourniture de l'énergie.

Avec près de 24% de part de marché, ANTARGAZ est présent sur tous les créneaux : bouteilles de gaz pour la cuisine et les loisirs avec plusieurs millions de clients s'approvisionnant auprès de 25 000 points de vente sur tout le territoire national, le propane distribué en vrac (citernes) pour plus de 170 000 particuliers en maisons individuelles (chauffage, eau chaude, cuisine), et 40 000 clients professionnels des secteurs de l'industrie, de l'agriculture, hôtels-restaurants, collectivités locales, immobilier collectif ...

ANTARGAZ développe également, la distribution de gaz en réseau pour les lotissements, ainsi que le GPL carburant au travers de 130 stations services en grande distribution.

Présent en France depuis plus de 60 ans, ANTARGAZ maîtrise l'ensemble de la chaîne du gaz : approvisionnement, stockage, transport, distribution et gestion de la relation client.

ANTARGAZ distribue près de 600 000 tonnes de gaz par an, emploie 1 000 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 700 millions d'euros.

**Contact ANTARGAZ :**

**Christine MARCELLOT - Chargée de Communication - 01 41 88 72 02**

**Contact SIEML :**

**Georges RABAGLIA - Directeur Général - 02 41 20 75 21**